

## Immobilier

### INFORMATIONS


#### CODE PRODUIT :

DIC480A


#### PUBLIC

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit immobilier

#### NIVEAU :

 Pratique courante

#### DURÉE :

 1 jour(s) (7,0 heures)

#### PRÉREQUIS :

Pas de prérequis exigé, toutefois des connaissances en droit public et en droit de l'immobilier permettraient de suivre la formation avec plus d'aisance.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances

#### MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

#### MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

#### MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inaфон s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

#### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation)

#### REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

## Achat et vente amiables d'immeubles par les collectivités territoriales : les bons réflexes

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Connaître les règles et procédures applicables aux opérations immobilières des collectivités locales
- Sécuriser les opérations immobilières consenties par une collectivité locale

### CONTENU

#### L'ACHAT IMMOBILIER PAR UNE COLLECTIVITÉ

*La procédure pour acheter*

- compétence pour décider et signer
- les consultations éventuelles

*les acquisitions problématiques (première approche)*

- la VEFA publique
- cession de biens contre remise de locaux

#### LA VENTE D'IMMEUBLE PAR UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Introduction : la nécessaire identification de la domanialité du bien

*La vente du bien issu du domaine public : la procédure classique*

*La vente du bien issu du domaine public : les nouvelles procédures*

- le déclassement anticipé
- la promesse de vente d'un bien relevant du domaine public

*Les biens soumis à procédures spécifiques*

- voirie, cimetières, églises, écoles, régime forestier

*La procédure pour vendre*

- compétence pour décider et signer
- les consultations éventuelles
- les ventes prohibées
- les ventes encadrées : prise en compte des aides économiques, exceptions
- la formation de la vente : prise en compte des particularités du droit public